

BULLETIN MUNICIPAL

COMMUNE DE BUTTEAUX

Arrondissement d'Avallon

Mairie Tel: 03.86.43.23.34

mairie-butteaux@wanadoo.fr

(Secrétariat le mardi de 10h à 11h et le vendredi de 17h à 18h)

**Vous trouverez ci-après le compte rendu du Conseil Municipal du
20 Avril 2017**

Nous vous souhaitons bonne lecture.

-----:-----:-----:-----:-----

Tous les membres étaient présents

VOTE DES QUATRE TAXES 2016

Le Maire présente un budget intégrant une hausse de la fiscalité de 2%, disposition débattue et adoptée lors du précédent Conseil Municipal.

Il demande donc de voter les taux suivants :

Taxe d'habitation : 15.64 %

Taxe Foncier Bâti : 15.33 %

Taxe Foncier non Bâti : 45.96 %

CFE : 19.14 %

Le tout pour un montant attendu de 86 845 €

Il signale que ces taux restent très en deçà des taux moyens nationaux et départementaux et sans commune mesure avec les taux plafonds autorisés.

Cette décision est votée à l'unanimité.

SUBVENTIONS COMMUNALES

Les subventions aux différentes associations ont été votées lors du dernier Conseil Municipal, mais une nouvelle demande nous est arrivée entre temps concernant l'association Germe'Kids. Cette association gère toutes les activités extra scolaire du RPI Butteaux, Germigny et Percey.

Le Conseil à l'unanimité accorde une subvention de 50 €

VOTE DU BUDGET 2017

Tenant compte des taxes et subventions votées précédemment le budget, présenté au Conseil Municipal, se décompose comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	89 178.95 €	89 178.95 €
FONCTIONNEMENT	269 154.03 €	269 154.03 €
TOTAL	358 332.98 €	358 332.98 €

La préparation du budget n'a pas été un long fleuve tranquille. Il a fallu rogner sur tous les postes, pour ne pouvoir, au final, virer que la somme de 6 000 € au budget d'investissement. Michel Fourrey rappelle qu'il alerte régulièrement le Conseil Municipal sur la baisse des dotations et le rétrécissement des marges de manœuvre. Il en fait constater aujourd'hui clairement les effets.

Les postes du budget de Fonctionnement sont détaillés.

Les principaux projets de travaux du budget d'Investissement se décomposent comme suit :

- Le projet de sécurisation devant la salle communale, comprenant la création de places de parking ainsi qu'un passage surélevé et sécurisé, devant être réalisé en 2016, a été reconduit. A ce sujet, un débat s'est instauré sur la possibilité de créer un véritable parking et plusieurs solutions ont été évoquées.
- La totalité des opérations d'accessibilité ont été inscrites pour une somme estimée à 25 000 €
- La réfection de la salle de la Mairie incluant isolation changement de fenêtres et peinture pour une somme de 10 000 €

Tous ces postes, avec leurs plans de financements incluant les subventions à demander seront examinés par le Conseil Municipal au moment de leur exécution.

Plusieurs projets chiffrés sont ajournés faute de financement à savoir :

- La réfection du plafond de la salle communale incluant chauffage, luminaires et plaques.
- L'aménagement du terrain entre Butteaux et La Chaussée où les peupliers de la commune ont été vendus. Une réflexion sur ce sujet a été menée et a donné lieu à un très beau projet d'accueil touristique. Malgré une possibilité d'un subventionnement maximum au taux de 80 %, le reste à charge ne peut pas être envisagé dans la conjoncture actuelle.
- L'aménagement d'un City Stade (aire multisports et de loisirs), à côté de l'église, d'un coût de 30 000 € n'a également pas été retenu.
- Le maire signale également qu'il faudra inscrire dans les budgets suivants, la mise aux normes des assainissements des bâtiments communaux.

Le budget d'Investissement s'équilibre avec un prêt de 19 500 € qui sera demandé, si besoin, lors de la réalisation des opérations.

Ces budgets sont votés à l'unanimité.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

* Le Maire signale qu'il a fait réparer le toit (lot restant à vendre) de la maison Mourlon pour un coût de 605.16 € HT.

* SPANC. Vous avez reçu, dans vos boîtes à lettres, une invitation de la Communauté de Communes pour une réunion d'information et de prises de rendez-vous pour les contrôles de vos assainissements non collectifs. Michel Fourrey précise la date à savoir :

Le Mercredi 10 Mai, à la salle Communale.

Nous vous invitons à compléter et envoyer ou apporter le questionnaire, joint au courrier, pour prise de rendez-vous.

* Le Maire souhaite également remercier la disponibilité de Michel Berthelin. En effet il assure les trajets pour emmener l'employé communal, privé de possibilité de conduire, à La Chaussée, ou ailleurs, pour effectuer son travail. Merci encore pour le service rendu à la collectivité.

* Martine Boucheron insiste sur le fait qu'une mise au point est nécessaire et urgente pour certains postes d'employés municipaux. Des personnes compétentes seront contactées pour une aide à la décision.

* Projet de réparation ou de changement de la cloche de l'église de Butteaux.

Une réunion est prévue à la mairie de Butteaux le mardi 6 juin à 18 h 30. En présence du Maire, des conseillers, du Président du Foyer Rural et de son bureau et du délégué départemental de la Fondation du Patrimoine.

Nous invitons toutes les personnes qui se sentent concernées par notre patrimoine, à participer et à nous rejoindre en vue de la mise en place d'une souscription. Une stratégie et une méthodologie seront mises au point afin de réaliser ce beau projet.

* STAND PASSION CREATION. Martine Boucheron rappelle que depuis plusieurs années, lors du vide grenier de La Chaussée, est tenu un stand « Passion Création », dont la plupart des lots sont offerts par chacun de vous, fruits de vos passions (couture, peintures, confitures, boutures, pâtisseries, conserves, boissons, produits du jardin, de la ferme etc.....)

Le bénéfice de 2016 a permis la réalisation de décors de Noël et le fleurissement de nos villages en hiver (pensées/tulipes), Après toutes ces dépenses, il reste 27 € en caisse.

Elle souhaiterait renouveler l'expérience pour le vide grenier du 30 avril prochain, avec toutefois quelques modifications nées de certaines réflexions :

- les enveloppes ne seront vendues que 2 €, et comme chaque année, pas de perdant,
- un passage chez les habitants ne sera pas systématique. Il appartiendra à chacun, avant le 27 avril :

- o de les déposer 42 rue Saint Roch à Butteaux,

- o ou en cas d'impossibilité, d'appeler au 03 86 56 45 83, pour que ces lots puissent être collectés.

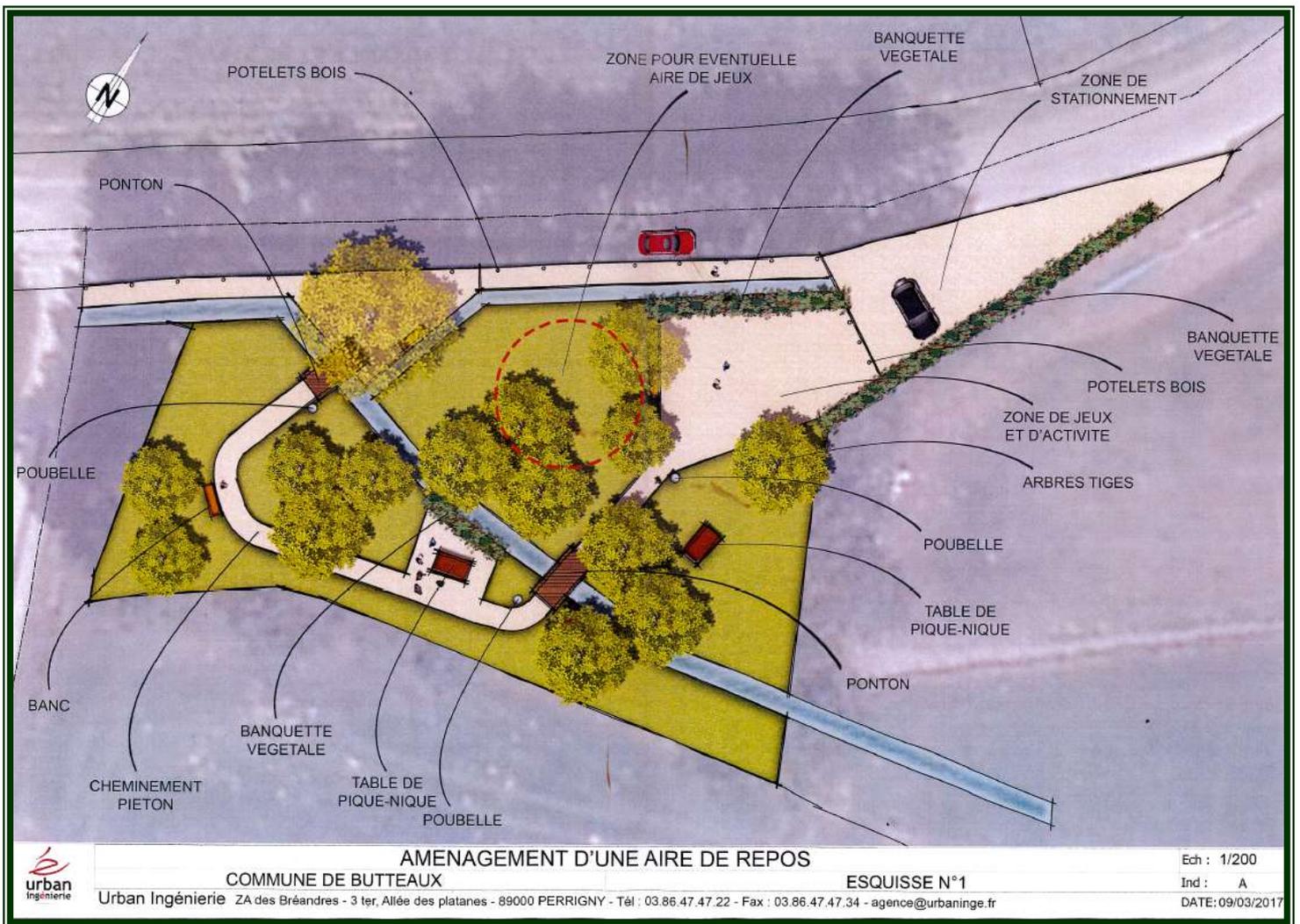
- o ou prévenir si vous avez l'intention de les donner plus tard, surtout pour les produits périssables. C'est compliqué quand ce n'est pas prévu avant la préparation du stand.

Nous en profitons pour remercier toutes les personnes qui se sont déjà fait connaître et chez qui nous allons passer prochainement.

Martine recherche des volontaires pour la préparation des lots, puis pour la tenue du stand et la vente d'enveloppes.

Relevé des compteurs d'eau

La consommation d'eau sera relevée
à La Chaussée et à Butteaux les 26, 27 et 28 Avril
Pensez à rendre accessible et à nettoyer les abords de votre compteur



*Projet d'aménagement sur l'emplacement des peupliers de la commune entre
Butteaux et La Chaussée (non retenu à ce jour)
Faites nous part de vos réflexions*